



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 12 avril 2024

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail en date du 03 avril 2024, réf N° **3A/2024/0270/174**, la société

SA EUROPIECES LUXEMBOURG

a eu l'autorisation pour l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque **TOYOTA**, du type **OME100H**, avec le numéro de construction **6277063**.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **déla**i de **quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **12 avril 2024 au 22 mai 2024 inclus**.

La secrétaire,

Manon Greven



Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre

Simone Asselborn-Bintz